

✘ L'époque est propice aux paradoxes. La violence, la peur et la souffrance monopolisent les écrans, dès lors que l'on s'intéresse à notre environnement. Les tensions en Europe de l'Est, la déstabilisation du Proche et du Moyen-Orient, l'extension du phénomène djihadiste en Afrique, la crise migratoire en Méditerranée font partout résonner des échos que l'on aimait à croire périmés, relégués loin du vieux continent ou en voie d'extinction.

Cette conjonction des détonations de kalachnikovs et des cris de détresse tend à contredire notre représentation du monde. La guerre froide est finie depuis vingt-cinq ans et les annuaires stratégiques **(1)** se succèdent pour montrer, chiffres à l'appui, la disparition progressive des guerres entre États et la baisse tendancielle des victimes des conflits. Il serait trop rapide d'écarter le sujet d'un revers de main en renvoyant dos à dos une vision des relations internationales présentée comme alarmiste et des instruments statistiques dénoncés comme inadaptés. On observe des tendances de fond qui expliquent et justifient le constat de fin des guerres majeures. Mais plutôt que de vouloir remettre ce constat en cause, il faut en saisir toutes les implications sur l'évolution du phénomène de la guerre. Cela seul peut expliquer le caractère insaisissable des nouveaux conflits. Les auditeurs du Centre des hautes études militaires se sont attachés à en saisir quelques-uns des aspects. La combinaison de leur expérience d'officier supérieur de haut niveau, de leur réflexion personnelle et des échanges qu'ils ont eus avec des personnalités de premier plan donnent au tableau qu'ils dressent une grande crédibilité. La présence parmi eux d'officiers de trois autres armées européennes témoigne de la richesse du débat qui se développe en Europe sur ce sujet. Nous sommes à l'heure où la guerre rejette ses chaînes.

Cette heure intervient, c'est en effet paradoxal, alors que les conflits entre États sont devenus rares ; leur probabilité est relativement faible, surtout si l'on s'intéresse aux puissances de premier plan. Il y a à cela des raisons objectives.

Les premières sont de nature politique, étayées par des analyses désormais classiques. La croissance du commerce mondial est certainement un facteur de retenue politique de la violence guerrière. Il est difficile de contester la pertinence des intuitions de Montesquieu sur les vertus du « doux commerce ». Les guerres entre des États à la puissance commerciale équivalente, c'est-à-dire susceptibles de pâtir également d'un conflit, sont restées l'exception depuis 1945. De façon concomitante, il faut constater que les conflits récents les plus emblématiques ont embrasé des zones quasi désertiques, situées dans les angles morts de la mondialisation, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, du Mali ou des régions frontalières de l'Irak et de la Syrie. La théorie de la paix démocratique fournit une autre clé de compréhension pour cette raréfaction des grands conflits. Emmanuel Kant avait développé l'idée que, dans une République, c'est-à-dire dans un régime où les citoyens sont à la fois ceux qui décident de la guerre et ceux qui en assument les conséquences, qu'ils en paient le prix du sang ou qu'ils la financent, l'emploi de la force n'est pas une solution rationnelle **(2)**. D'autres réflexions plus récentes ont soutenu que les démocraties ne se font pas la guerre entre elles **(3)**. Si c'est le cas, et si les démocraties regroupent un nombre suffisant des puissances militaires dominantes, le risque de guerre décroît. Cet argument est convergent avec celui qui met l'accent sur le rôle de l'hégémonie américaine pour dissuader les autres puissances de tout aventurisme militaire. Ceci est d'autant plus vrai que les États sont sortis affaiblis de la période

récente, concurrencés par d'autres formes politiques, supranationales ou régionales, par des acteurs économiques ou sociaux transnationaux et par les allégeances multiples proposées à leurs citoyens.

Ces freins à la guerre ont été paradoxalement confortés par des facteurs de nature militaire. L'importance de l'apparition des armes nucléaires a souvent été soulignée. Deux pays qui détiennent ces armes sont en principe moins susceptibles de se déclarer une guerre de grande envergure. Le général Poirier parlait de la « vertu rationalisante de l'atome **(4)** ». Mais cette limitation de la guerre a aussi une dimension conventionnelle. Il est patent que l'on assiste aujourd'hui à un épisode, sans doute transitoire, de supériorité de la défensive sur l'offensive. C'est vrai d'abord dans le domaine des armements. Un système de défense antiaérienne même sommaire représente un obstacle majeur pour une campagne aérienne et les systèmes dit d' « anti accès », développés en particulier par la Chine pour interdire toute opération militaire étrangère à proximité de ses côtes, semblent présenter un rapport coût efficacité sans comparaison avec celui des systèmes d'armes offensifs des armées occidentales **(5)**. Plus largement, le coût unitaire croissant des armements modernes est un obstacle à leur emploi répété. Les grands États occidentaux ont les plus grandes difficultés à acquérir et à entretenir des flottes réduites d'aéronefs, de bâtiments de combat ou de véhicules blindés modernes. Ces difficultés sont encore accrues pour des nations ne disposant ni de cultures militaires anciennes, ni d'industries de défense autonomes, ni de budgets de la défense significatifs. Les systèmes d'armes récents sont de moins en moins souvent utilisables de manière indépendante par leurs acheteurs : très souvent, leur autonomie dépendra du stock de pièces détachées et plus largement de la maintenance assurée par le constructeur. Plus ils font appel à des technologies de pointe, plus leur emploi devra être concerté avec lui ou envisagé de façon unique dans des circonstances ultimes. Il y a également une dimension populaire de cette supériorité de la défensive. Les opérations occidentales en Irak et en Afghanistan ou les tentatives répétées d'Israël au Liban et dans la bande de Gaza ont mis en évidence toute la difficulté qu'il pouvait y avoir à venir à bout d'une insurrection ou de mouvements soutenus par une population locale déterminée. Or, la croissance de la population mondiale, en particulier urbaine, limite les zones susceptibles de représenter des gages faciles pour d'éventuels conquérants, à moins de pouvoir s'appuyer sur une population favorable. Ainsi, les armées conventionnelles modernes jouent de manière croissante un rôle qui s'apparente, à un degré subordonné, à celui de la dissuasion. Elles sont assez peu adaptées à des offensives significatives permettant des gains territoriaux mais elles suffisent encore à dissuader des agresseurs ; elles sont même indispensables de ce point de vue et jouent un rôle essentiel de stabilisation des relations internationales.

Général Benoît DURIEUX, directeur du CHEM (extrait de l'introduction)

[Editions du Rocher](#), Collectif sous la direction du général Benoît Durieux, 365 pages, 22 €

Avec les contributions de :

Werner ABLB □ Bruno BARATZ □ Jean-Christophe BÉCHON -Christopher BORNEMAN □ Xavier

BUISSON □ Jacques FAYARD □ Éric GOSSET □ Jacques LANGLADE DE MONTGROS □ Alain LARDET □ Christophe LUCAS □ Richard OHNET □ Philippe POTTIER □ Angelo RISTUCCIA □ Charles SAINT FORT ICHON □ Rodolphe SCHEEL

1. Voir notamment le programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP).
 2. Emmanuel Kant, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, Paris, Fischbacher, 1880, p. 15.
 3. Michael Doyle, « Kant, Liberal Legacies and Foreign Policy » (Parties I et II), *Philosophy and Public Affairs*, n°12, 1983, pp. 205-235 et 323-353.
 4. *Le Monde*, 27 mai 2006.
 5. Voir *infra*, Capitaine de vaisseau Christophe Lucas, « Du rezzou au *swarming*, pour une nouvelle Jeune École », pp.
-

✘ Le **CHEM (Centre des hautes études militaires)** a été créé en 1911 par le général de brigade Foch et a compté parmi ses auditeurs le général de Gaulle, le maréchal Juin et le maréchal de Lattre. Depuis 1952, date à laquelle il fut recréé en intégrant les trois armées (terre air, mer), il prépare chaque année une trentaine de colonels, capitaines de vaisseau ou équivalents aux plus hautes responsabilités dans les armées, en interarmées et en administration centrale, en France et à l'international.

Issus de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la marine et des services, les auditeurs du CHEM sont désignés par le ministre de la Défense, sur proposition du chef d'état-major des armées. La session compte également des officiers de la gendarmerie nationale et des auditeurs étrangers.

Le CHEM dispense une formation de niveau politico-militaire et stratégique dans les domaines relatifs aux opérations, à la préparation de l'avenir des armées, aux relations internationales militaires et à l'organisation des armées. Il aborde également les aspects interministériels et internationaux des questions de défense et de sécurité. Il contribue à l'enrichissement des réflexions stratégiques sur ces questions.

À partir de conférences données par les plus hauts responsables de la défense et d'éminentes personnalités françaises ou étrangères, les auditeurs mettent ainsi en perspective les enjeux de défense et de sécurité et développent une réflexion personnelle sur ces questions.

Enfin, des missions d'étude à l'étranger permettent aux auditeurs d'appréhender sur le terrain les problématiques stratégiques internationales.

Ces officiers sont également membres de droit de la session nationale « Politique de défense » de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Ils côtoient ainsi pendant une année une soixantaine d'auditeurs civils eux-mêmes destinés à occuper des responsabilités au

sein de la fonction publique et du secteur privé.